

80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3e Commission

Point 71c de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Président de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne

New York, le 30 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son travail.

Monsieur le Président de la Commission,

Comment évaluez-vous les possibilités pour la Syrie de surmonter les profondes fragmentations dans la population pour arriver à une paix stable et inclusive ?

La Suisse est profondément préoccupée par les tensions entre les différentes communautés en Syrie et par la persistance des violations graves, notamment les exécutions extrajudiciaires, les cas de détention arbitraire et de torture, d'enlèvements, des violences basées sur le genre, et la destruction de biens. Ces actes, perpétrés par divers acteurs, violent le droit international humanitaire et les droits de l'homme et intensifient la crise humanitaire.

La Suisse appelle toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Nous saluons que les autorités de transition aient permis à la Commission d'enquêter sur place sur les évènements sur la côte syrienne et à Suweida, et encourageons les autorités syriennes à renforcer cette coopération.

Les violations persistantes des droits de l'homme et l'absence de redevabilité compromettent les perspectives d'une paix durable. La Suisse reste déterminée à contribuer activement à un processus de paix inclusif, nécessaire pour parvenir à une stabilité durable dans une Syrie unifiée.

Enfin, la Suisse réitère son soutien à l'Envoyé spécial de l'ONU, à la Commission d'enquête, à l'Institution sur les personnes disparues et au Mécanisme international, impartial et indépendant.

Je vous remercie.